Vers un «parcours d'intégration» pour les réfugiés ?

10/10/2017 à 18h16

Mission… intégration. C'est au député LRM de la 10e circonscription du Val-d'Oise Aurélien Taché que revient la charge d'inventer la politique publique d'intégration qui manque à la France pour les nouveaux immigrés. Le jeune élu de 33 ans, qui a reçu fin septembre sa lettre de mission signée du premier ministre, Edouard Philippe, dispose de trois mois et demi pour en esquisser les traits.

Apprentissage du français et intégration professionnelle seront au cœur de son approche. Deux des points sur lesquels le pays est à la traîne par rapport à ses voisins puisque, comme le résume Jean-Christophe Dumont, responsable du pôle migrations à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), « *la France a mis en œuvre l'un des dispositifs les plus minimalistes pour ses cours de langue aux migrants récents, et l'un des rares qui n'a pas vraiment d'instrument de reconnaissance des compétences professionnelles*».

Pour jouer l'efficacité, M. Taché tentera de faire d'une pierre deux coups en proposant au premier ministre de lier apprentissage du français et formation professionnelle. Un travail essentiel, puisque les 200 heures de langue offertes par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) à 26 000 nouveaux venus en 2016 ne permettent pas à tous l'accès à un niveau suffisant pour comprendre des consignes simples données en milieu professionnel.

Dans son plan migration du 12 juillet, Edouard Philippe préconisait bien un doublement de ces 200 heures, mais, au fil

de l’été, il a été décidé que la belle idée serait mise en œuvre sur cinq ans pour des raisons budgétaires. En même temps, le problème des cours de l’OFII ne se résume pas au nombre d’heures, puisque ces leçons doivent résoudre l’équation impossible de faire progresser simultanément un public analphabète dans sa langue d’origine et des diplômés de l’enseignement supérieur parlant déjà plusieurs langues. […]